

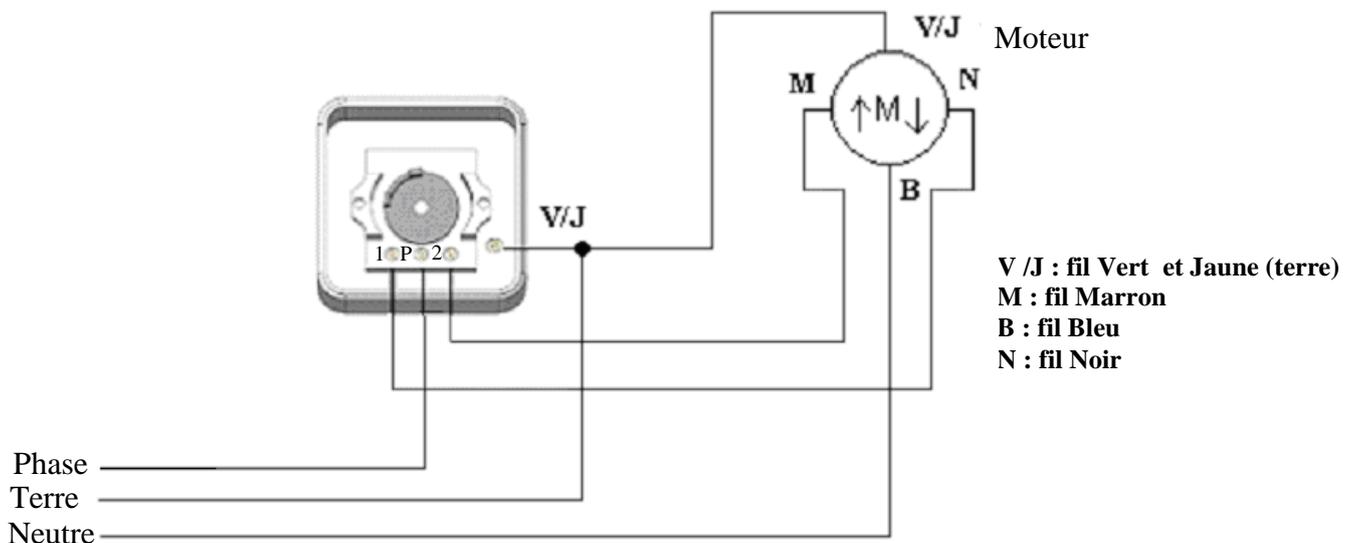
# Notice de branchement

## Inverseur à clé un point de commande filaire

Référence inverseur à clé Position fixe : Réf. MAI-INCFE (encastré) ou  
Réf. MAI-INCF S (en applique)

### Branchement :

- Brancher la phase sur la borne P de l'inverseur à clé
- Brancher le fil noir du moteur sur la borne 1 de l'inverseur à clé
- Brancher le fil marron du moteur sur la borne 2 de l'inverseur à clé
- Brancher le fil de terre et le fil Vert et jaune du moteur à l'inverseur à clé
- Raccorder le neutre de l'alimentation au fil bleu du moteur



#### LIRE LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT AVANT D'UTILISER LE PRODUIT

Instructions importantes de sécurité pour l'installation.  
Une installation incorrecte peut conduire à de graves blessures.  
Suivez toutes ces instructions ainsi que celles figurant dans les notices jointes.  
CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS



Aucune modification de conception ou de configuration de l'équipement ne doit être effectuée sans consultation préalable du fabricant ou de son représentant autorisé.

#### Mises en garde Utilisateurs

INSTRUCTIONS DE SECURITE IMPORTANTES.  
AVERTISSEMENT – IL EST IMPORTANT POUR LA SECURITE DES PERSONNES DE SUIVRE CES INSTRUCTIONS.  
CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

- Ne pas laisser les enfants jouer avec les dispositifs de commande.
- Tenir la télécommande hors de portée des enfants.
- Examiner fréquemment l'installation afin de détecter tout signe d'usure ou d'endommagement des câbles.
- Ne pas utiliser la fermeture si une réparation est nécessaire.
- Pour les fermetures qui peuvent être manœuvrées hors de vue du tablier, l'utilisateur doit prendre les mesures nécessaires pour empêcher toute manœuvre de la fermeture pendant les opérations d'entretien (nettoyage des vitres).
- Pour le contrôle ou l'entretien des parties électriques, la fermeture doit être mise hors tension de manière sûre.

### Vous rencontrez un problème ?

Appelez d'abord votre **technico-commercial**

En cas de besoin appelez  
**SOS poseurs** au 04 50 98 78 60  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h30